

IDÉOLOGIE ET PRATIQUES SCOLAIRES*

Marie-Paule Malouin

The following essay is a reprint of Chapter IV of Marie-Paule Malouin's book Ma soeur, à quelle école allez-vous? (Montréal: Fides, 1985) in which the author places two late nineteenth century girls' schools in their historical context. Although one was private and the other public, the two schools shared the same nuns as teachers.

L'un des liens qui unit les deux mondes scolaires, les deux écoles de Saint-Jean-Baptiste, c'est essentiellement la congrégation religieuse enseignant à la fois dans ces deux établissements qui en tissera la trame. À partir d'orientations idéologiques communes à toutes les institutions S.N.J.M., les religieuses de l'Académie Marie-Rose tout comme celles de l'école paroissiale adopteront des pratiques d'enseignement qui permettent de dégager un fond de scène identique dans l'éducation de toutes les filles de Saint-Jean-Baptiste.

Orientations idéologiques

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie ouvriront des écoles dans tous les lieux où elles sont établies. Elles y enseigneront la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'histoire, le calcul, etc. Elles doivent aussi former leurs élèves à la bonne tenue d'une maison, au travail des mains comme le tricot, la couture, la broderie et autres. Dans les pensionnats où cela sera jugé utile et nécessaire, elles enseigneront le chant, la musique, le dessin et les autres connaissances ou arts d'agrément qui complètent une éducation solide et tout à fait soignée; mais ces connaissances, dont on fait tant de cas dans le monde, ne seront aux yeux des Soeurs qu'un accessoire et comme un appât dont elles se serviront pour faire goûter à leurs élèves la science du salut.¹

Trois éléments se dégagent de ce texte: les religieuses entendent fournir à leurs élèves au moins une formation générale de base; cette formation ne vise pas à orienter les jeunes filles vers une carrière mais plutôt à les préparer à bien remplir leur futur rôle d'épouse et

de mère i.e. de maîtresse de maison; enfin, cette démarche éducative baignera dans une conception chrétienne de la vie et sera orientée vers elle.

Ainsi les enseignantes religieuses désirent former leurs élèves en vue de les voir mieux assumer leur futur rôle de mère et d'épouse. Cet objectif prend racine dans la société québécoise du XIXe siècle où évolue la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Pour bien saisir les objectifs visés par une telle communauté dans l'accomplissement de son travail, il est primordial de la voir enracinée dans un temps, dans un espace et dans une collectivité. Ainsi, un but éducatif particulier, visé par un groupe d'enseignantes (religieuses ou non) devient le reflet des valeurs, des préjugés et des limites de la société qui est la sienne, telle qu'elle est, à un moment précis de son évolution. Dans ce contexte, l'objectif déjà énoncé s'avère conforme à la place réservée à la femme, au Québec, à la fin du siècle dernier. En effet, la femme québécoise, à cette époque, est absente de la vie politique car elle n'a pas le droit de vote et encore moins d'être candidate à une fonction publique; elle est éliminée de la vie économique, le Code civil québécois décrétant son incapacité juridique à conclure seule toute transaction d'affaires; elle n'a pas accès à une formation académique supérieure, les portes de l'université lui étant fermées. Bref, aux plans politique, économique et social, son sort se trouve entre les mains de l'homme, père ou mari.² La fonction essentielle qui lui est assignée est celle de génitrice et de responsable du foyer dans la mesure évidemment où le lui permet son incapacité juridique officialisée. L'objectif des enseignantes – visant à former de bonnes maîtresses de maison – apparaît alors comme conforme au rôle féminin tel que délimité par les contraintes politiques, juridiques et sociales de l'époque.

Les *Plans d'études*³ reflètent cet objectif. Dès 1857, on constate que les ouvrages manuels et l'économie domestique sont intégrés au cours d'études. Cependant, ces apprentissages ne se font pas durant

les heures de classe. Ce sont les «maîtresses de cours» qui s'en chargent. Ainsi, les petites élèves du troisième cours apprennent à ourler, surjeter et à rabattre les coutures ainsi qu'à marquer le tissu et à tricoter des bas. Le deuxième cours, regroupant les «moyennes», devra maîtriser les techniques de la boutonnière, du reprisage et de la broderie sur mousseline et tulle. Durant le premier semestre, ces élèves doivent fabriquer un vêtement. Enfin les étudiantes plus âgées, celles du premier cours, perfectionneront les techniques acquises antérieurement.⁴ Ces travaux s'effectuent durant ce qui est considéré comme des heures de loisirs pour les pensionnaires, soit à la fin de l'après-midi du jeudi et durant l'après-midi du samedi. Par conséquent, si l'apprentissage des travaux manuels est intégré à l'horaire d'une pensionnaire, il ne l'est pas en tant que matière scolaire mais plutôt en tant qu'élément de formation essentiel à la vie des futures ménagères que seront toutes les élèves. La maîtresse de cours se substitue ici à la mère qui, au foyer, enseigne à ses filles les techniques du «métier de ménagère», le tout s'inscrivant en dehors du cadre scolaire régulier. C'est d'ailleurs là la fonction essentielle de la maîtresse de cours: en dehors des heures de classe, elle doit accompagner son groupe dans toutes ses activités en tant qu'animatrice et responsable de ce groupe. En fait, la maîtresse de cours joue un rôle de substitut parental auprès de ses élèves. Si bien que l'enseignement des travaux ménagers, puisqu'il relève d'elle, peut être considéré, en cette fin du XIXe siècle, comme une activité para-académique.

Pour stimuler l'ardeur au travail des élèves de chaque «cours», des expositions de travaux manuels, réalisés par les fillettes et jeunes filles, seront organisées à la fin des années scolaires. À cette occasion, le public aura la possibilité de venir évaluer la formation pratique des couventines. Signalons que l'enseignement de la musique subit un traitement identique puisque, à certaines années, les examens des étudiantes en musique se font publiquement. Or, l'apprentissage

de la musique fait l'objet de cours privés, et n'est pas, lui non plus, inclus dans la grille-horaire des cours réguliers.

Par conséquent, il faut bien voir que la préparation des élèves à leur futur rôle de ménagère ne se concrétise pas, à la fin du siècle dernier, par une intégration des matières d'économie domestique aux heures de classe régulières des élèves donc qu'elle ne relève pas de la formation scolaire des filles. Elle vient plutôt se greffer à la formation des élèves en tant qu'activité para-académique obligatoire pour toutes les filles. Cette organisation de l'apprentissage des travaux manuels vise à adapter la formation des filles aux attentes relatives aux femmes de la société québécoise de l'époque.

Cependant, ce conformisme apparent camoufle, probablement, les germes d'une évolution inévitable. En effet, en développant la formation intellectuelle de leurs élèves, formation intellectuelle qui, dans certains cas, est assez poussée comme nous le verrons lors de l'analyse des matières enseignées, les religieuses les rendaient aptes à assumer correctement diverses fonctions aux plans politique, économique et social. Or, devenues adultes, ces anciennes étudiantes constatent que les connaissances acquises et les aptitudes développées ne peuvent être actualisées que dans le cercle restreint du cadre familial où, encore là, la marge de manoeuvre est limitée par les stipulations du Code civil et les moeurs ou coutumes. Plusieurs vont sans doute accepter cette incohérence. D'autres vont réagir différemment et entreprendre une série de démarches contestant les valeurs traditionnelles de la société québécoise et réclamant pour la femme la possibilité de tenir différents rôles, outre celui de mère et d'épouse. Ainsi, l'enseignement des religieuses, qui vise officiellement à rendre leurs étudiantes aptes à bien remplir leur fonction de mère et d'épouse, débouche inévitablement sur la formation d'une élite féminine qui va entreprendre l'élargissement des rôles traditionnels dévolus au «sexe faible»! Par conséquent, malgré le conformisme de l'objectif visé par l'éducation des jeunes filles, les religieuses enseignantes vont déclencher un mécanisme évolutif dont la plupart d'entre elles ne sont probablement pas conscientes.

Par ailleurs, les enseignantes doivent considérer «ces connaissances [. . .] comme un appât dont elles se serviront pour faire goûter à leurs élèves la

science du salut». Voilà un énoncé qui fournit un éclairage essentiel permettant de percevoir la réalité vécue par les élèves de l'Académie Marie-Rose, et, fort probablement, par toutes celles qui fréquentent, à la fin du XIXe siècle, une institution dirigée par une communauté religieuse. Cet éclairage met en relief le trait suivant: la formation générale visée est indissociable de la formation chrétienne. Plus encore, la démarche pédagogique dans laquelle s'engage une religieuse enseignante est sous-tendue d'abord par l'objectif de faire de ses élèves de bonnes chrétiennes. Cela ne surprendra guère le lecteur quelque peu au fait de l'histoire de l'éducation au Québec au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. Moment historique où s'opposent deux conceptions de l'éducation, l'une fondée en grande partie sur les idées libérales, l'autre sur des préceptes religieux; deux groupes d'instituteurs, les laïcs et les religieux; deux objectifs éducationnels, former de bons citoyens ou de bons chrétiens, le tout conduisant à l'interrogation suivante: qui est finalement responsable de l'éducation de la jeunesse: l'État ou l'Église? Le Québec des années 1830-1900 tranche en faveur de cette dernière. Par le fait même, il accepte que le clergé imprime à l'éducation des jeunes une orientation fondamentalement chrétienne.

L'analyse des diverses causes, étapes et conséquences de ce choix dépasse largement le cadre de cet ouvrage. Cependant, l'investissement du monde de l'éducation par les communautés religieuses, durant la seconde moitié du XIXe siècle québécois, peut être perçu comme la réponse d'un groupe social à des besoins sociaux. Au siècle dernier, la société québécoise se refuse à investir massivement, financièrement parlant, dans l'éducation. La solution prônée par le clergé permet de répondre en partie, à des coûts relativement minimes, aux besoins scolaires de l'époque. Par contre, cette solution «économique» implique que les communautés enseignantes doivent pouvoir augmenter leurs effectifs en fonction de besoins croissants. Pour attirer dans leurs rangs ces «nouvelles vocations», la seule noblesse de la mission de l'enseignant ne constituait probablement pas un pôle suffisamment attractif. C'est ici que se greffe la dimension idéologique: l'engagement pédagogique de la religieuse enseignante devient outil d'évangélisation. Si elle comporte certains renoncements réels plus ou

moins ressentis selon les cas, l'adhésion d'une jeune fille à une communauté enseignante s'inscrit dans une démarche spirituelle et idéologique dont il faut avoir conscience. Cette idéologie exerçait une attraction suffisante pour orienter vers les communautés religieuses enseignantes plusieurs individus prêts à consacrer leur vie à ce métier.

Cette idéologie façonnera aussi l'ambiance de l'école en scandant le calendrier scolaire au rythme des fêtes religieuses, en fondant l'enseignement sur des manuels très souvent écrits par des religieux, en modelant l'encadrement disciplinaire ainsi que le rythme quotidien de la vie des élèves.

Calendrier scolaire

Au XIXe siècle comme aujourd'hui, les premiers jours de septembre annoncent le retour en classe des élèves. En effet, durant les trente-six années de la période étudiée, les inscriptions des étudiantes à l'Académie et à l'école paroissiale se font généralement dès la première semaine de septembre. Très souvent d'ailleurs les trois premières journées de septembre sont réservées à cet effet. Ainsi, durant vingt-trois années, au 3 septembre, les élèves se sont majoritairement inscrites et les cours peuvent alors débuter. Seules deux années font exception à cette règle car, en 1876, les travaux de construction tardivement achevés, et, en 1910, le Congrès eucharistique, reportent les inscriptions à la mi-septembre. Jusqu'en 1897, l'année scolaire ainsi amorcée se prolonge au-delà du 24 juin pour se clôturer généralement le 27 ou le 28 de ce mois. À partir de 1898, les classes se terminent avant la fête de la Saint-Jean-Baptiste. La première année scolaire à l'Académie étant donné l'entrée tardive, ne se termine que le 7 juillet 1877. Par contre, en 1910, les étudiantes entrent aussi en classe à la mi-septembre; l'année scolaire se termine, malgré cela, le 20 juin. Il semble donc acquis, au tournant du siècle, que les «grandes vacances» doivent commencer avant le 24 juin. Cette évolution rapproche sensiblement les termes d'une année scolaire de la fin du XIXe siècle de ceux que les écoles primaires et secondaires connaissent aujourd'hui.

Cette année scolaire est rythmée par divers événements et, parmi eux, le congé du Jour de l'An. Fait remarquable, tout indique que durant le congé pascal les élèves pensionnaires demeurent sur

place même si les cours sont alors suspendus pour permettre la participation aux offices religieux. Quant au congé de Noël, ou plutôt du Jour de l'An, il dure le plus souvent dix jours, le plus long étant celui de l'année scolaire 1910-1911 qui commence le 20 décembre et se termine le 8 janvier. Il est à noter que, jusqu'en 1908, le jour de Noël n'est pas compris dans cette période de vacances et que les élèves pensionnaires demeurent à l'Académie au moins jusqu'au 28 décembre. À partir de l'année scolaire 1909-1910, les pensionnaires vont dans leur famille respective pour fêter Noël. D'autre part, ce congé englobe l'Épiphanie car le retour en classe est toujours fixé entre le 7 et le 11 janvier. Ainsi, en début de période, ce congé semble être accordé pour célébrer, en famille, le Premier de l'An et les Rois mais, à la fin de la période, il englobe également la fête de Noël.

La majorité des congés sont célébrés intra-muros. Diverses fêtes religieuses, des «jours d'obligation», sont «chômées». Par exemple, au mois de novembre, la Sainte-Catherine est un moment privilégié: pas de cours, plusieurs institutrices et élèves participent à la fabrication de la tire, des jeux et des représentations diverses égalaient cette journée; enfin, dans la soirée, les plus jeunes parmi les religieuses organisent une petite fête en l'honneur de leurs aînées. Outre ces jours de relâche, certains congés sont accordés par divers personnages. Le curé de la paroisse et la supérieure de la maison se montrent les personnes les plus généreuses à cet égard. Quelques visiteurs de marque, des évêques surtout, accordent aux institutrices et étudiantes de l'Académie une journée de congé pour marquer leur passage.

Enfin, sans être chômées, certaines fêtes d'origine religieuse aussi sont soulignées à l'Académie. Ainsi, la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciennes, est l'occasion soit d'une représentation donnée à l'ensemble des élèves et du personnel de l'Académie par les étudiantes en musique soit d'une petite fête intime entre les professeurs de musique et leurs étudiantes. Au mois de mars, la Saint-Patrick vient aussi rompre le cours habituel des jours. Ainsi en 1907-1908 et en 1908-1909, une séance publique, en anglais, est donnée tant par les élèves d'origine irlandaise que par quelques-unes de leurs consœurs canadiennes-françaises. Il est probable que ces jour-

nées, consacrées aux musiciennes ou aux Irlandaises, ne sont pas toujours soulignées avec la même ampleur. Cela est sans doute fonction du dynamisme du personnel affecté à l'Académie au cours des années et à la collaboration plus ou moins grande fournie par les divers groupes d'étudiantes.

Ces moments privilégiés de certaines années scolaires révèlent l'ambiance qui règne à l'Académie Marie-Rose à la fin du siècle dernier. Même les personnages qui ont la prérogative d'accorder certains congés le doivent à leur statut soit dans la hiérarchie ecclésiastique soit à leur fonction de supérieure au pensionnat. Dans ce dernier cas, la fête religieuse du saint dont la supérieure porte le nom est toujours prétexte à une cérémonie plus ou moins importante. C'est à cette occasion que la supérieure octroie généralement «son» congé. Ceci met bien en relief que les journées fériées de l'année scolaire se modèlent sur un calendrier dont le rythme est fixé par une idéologie: la foi chrétienne des enseignantes.

Ces jours de fête ou de congé ne sont pas les seuls à revêtir un caractère exceptionnel. Certains autres, même s'ils ne donnent pas lieu à des activités ludiques, contribuent également à rompre la monotonie des jours. Ainsi, en début d'année scolaire, toutes les élèves de l'Académie et de l'école paroissiale sont conviées à une retraite de trois jours, prêchée à tous les enfants de Saint-Jean-Baptiste, dans l'église paroissiale. Ces jours de prédication religieuse ont un impact au plan pédagogique: les *Chroniques* soulignent fréquemment, qu'à la suite de cette courte retraite, les élèves reviennent en classe plus calmes, plus motivées, mieux disposées face à leur travail scolaire. Ainsi les enseignantes de Saint-Jean-Baptiste semblent considérer que, outre leur apport strictement spirituel, ces jours de récollection, durant lesquels elles accompagnent leurs propres élèves, leur fournissent un tremplin bien utile pour encourager leurs étudiantes à aborder leur travail scolaire avec sérieux et persévérance. De la même façon, les différentes congrégations (celles de l'Enfant-Jésus, des Saints-Anges et des Enfants de Marie) en se réunissant presque quotidiennement permettent de structurer le temps en fonction d'activités religieuses. Mais plus encore, comme à chaque semaine un mot d'ordre est donné pour encourager les élèves à travailler sur un aspect précis de leur

comportement social ou spirituel, ces congrégations sont aussi des instruments d'encadrement des élèves.

L'idéologie religieuse façonne donc le calendrier scolaire et les diverses activités qui y sont inscrites. Elle ne doit pas être considérée comme un cadre général et très théorique de références pour les élèves et les religieuses. Elle s'exprime très distinctement dans les pratiques que sont les congés, les fêtes, les retraites et les organisations para-scolaires.

Les manuels

Les *Plans d'études* précisent les manuels utilisés à chaque degré d'enseignement. Or, ces livres sont souvent les mêmes d'une «classe» à l'autre. Cela s'explique sans doute par le fait que, à cette époque, les manuels n'étant pas fournis gratuitement, tant dans les écoles privées que publiques, les directions d'école ou de communauté veulent éviter aux parents d'avoir à renouveler à chaque année l'ensemble des manuels utilisés par leur fille.

Dans la liste des manuels ceux qui furent écrits par des religieux prédominent. Entre autres, les livres des Frères des Écoles Chrétiennes sont très largement diffusés. Ainsi, en français, dans les sciences religieuses, en sciences humaines et en mathématiques, les manuels sont très généralement ceux de cette communauté. Les quelques exceptions à cette règle sont les suivantes: en histoire, les volumes de l'Abbé Drioux sont utilisés pour tout ce qui ne concerne pas l'histoire du Canada; les leçons de style sont données à partir de manuels écrits par les Clercs de Saint-Viateur; les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie emploient un manuel de leur cru pour l'histoire naturelle et les leçons de choses; toujours en histoire naturelle, les livres de Largeteau et Zeller sont également utilisés, le premier de ces manuels servant aussi à enseigner la physiologie; la botanique est enseignée à partir du livre de l'Abbé Provencher; enfin, la mythologie est étudiée grâce à l'ouvrage écrit par Emma Morel; la géométrie se fonde sur le livre de Pascal et le calcul mental, sur celui de Robert; enfin, le *Psautier* et le *Petit catéchisme diocésain* complètent cette liste.

Certaines caractéristiques ressortent de cette nomenclature. Ainsi, la primauté est accordée, d'abord, aux volumes écrits par des religieux et, parmi eux, à ceux des Frères des Écoles Chrétiennes;

ensuite, aux manuels pouvant être utilisés durant au moins quelques années par la même étudiante; enfin, à des auteurs dont la réputation est bien établie (Abbé Drioux en histoire; Provencher en botanique; Pascal en géométrie; Robert en calcul mental). Ces manuels, écrits majoritairement par des religieux, déterminent non seulement les notions à acquérir mais aussi le rythme d'apprentissage (voir Chapitre V, «La formation des couventines»). Dans cette perspective, le manuel n'est pas un outil pédagogique parmi d'autres, il renferme à la fois la matière, les objectifs ainsi que le rythme de l'enseignement. Puisque ces manuels sont majoritairement l'oeuvre de religieux, l'idéologie chrétienne informera donc le contenu même de l'enseignement.

La discipline

Pour encourager les étudiantes à bien travailler et à avoir des comportements conformes aux attentes du milieu, un système complexe de récompenses est élaboré car il «est plus utile de porter au bien par l'espoir des récompenses, que de chercher à détourner du mal par la crainte du châtement»⁵. Cette «théorie du renforcement positif» avant l'heure se concrétise en une kyrielle de médailles et de croix d'honneur ainsi que par l'établissement de tarifs très détaillés des récompenses pour le travail scolaire. Ainsi un nombre précis de «bons points» sont distribués chaque jour à l'occasion de la récitation des leçons et de la correction des devoirs. Il en va de même pour les examens de fin de mois ou de semestre dont chaque performance est gratifiée d'un nombre précis de bons points ou de bonnes notes (une bonne note équivalant à six bons points). Cette rémunération du travail s'étend à l'application de l'élève en français et en mathématiques ainsi qu'aux performances tant en instruction religieuse qu'en travail manuel, en économie domestique, en musique et en dessin.

Cependant, ce système de gratifications ne fonctionne pas à tout coup et certaines élèves «indociles, insensibles à l'honneur et sur qui la crainte [agit] plus fortement que la douceur»⁶ s'intègrent mal. Si bien qu'un système de punitions va être suggéré, Il s'agit «non pas [de] peines corporelles mais [de] quelques moyens répressifs»⁷ tels la confiscation de bons points, l'imposition d'un devoir ou d'une leçon supplémentaire, la suppression

de charges honorifiques ou l'isolement momentané de la récalcitrante. Il est demandé aux enseignantes de sévir surtout lorsqu'elles constatent le manque de respect, l'entêtement, l'insubordination d'une ou plusieurs élèves. Cependant, on leur recommande de ne pas agir sous l'impulsion de la colère car «si elles se sentent tant soit peu émues, elles feront mieux de différer la punition qui sera alors infligée avec moins de danger pour les Maîtresses, et plus de profit pour les coupables»⁸. Enfin, la batterie des récompenses et des punitions épuisée, les religieuses «rendront à leurs parents celles qui seraient incorrigibles»⁹.

Ces méthodes, celles du «renforcement positif» comme celles des châtements non corporels, sont imprégnées de cette idéologie chrétienne où les bons penchants sont encouragés tandis que les mauvais doivent être rapidement et efficacement corrigés. En ce sens, la foi des enseignantes modèle leur comportement face aux élèves. On pourrait également souligner que le système des bons points et des bonnes notes s'avérait sans doute un excellent instrument de socialisation pour des enfants appelées à vivre en milieu capitaliste où le travail est généralement lui aussi rémunéré. Cette voie cependant nous mènerait fort loin de notre sujet.

Une semaine au couvent

Tous les jours, les étudiantes sont réveillées à cinq heures quarante. Après leur toilette et quelques prières, elles assistent à la messe, puis elles déjeunerent. En semaine, les cours

commencent à huit heures quinze. Le dîner se prend entre onze heures trente et treize heures. Les cours reprennent alors et se prolongent jusqu'à dix-sept heures quinze, entrecoupés d'une courte récréation de quinze minutes, à quinze heures. Le souper est suivi d'un moment de liberté. À dix-neuf heures, les élèves se regroupent pour le catéchisme auquel succède une demi-heure de chant et d'exercices de «callisthénie». À vingt heures, les élèves se réunissent en congrégations et se livrent à quelques exercices religieux propres à leur association. À vingt et une heures, il faut regagner les dortoirs pour la nuit. Aucune période n'est réservée à l'étude durant la soirée. En fait, de tels moments ont été prévus durant la journée de neuf heures trente à dix heures quinze et de quatorze heures à quinze heures. L'après-midi du jeudi diffère: ce jour-là, à treize heures trente, se donne le cours d'élocution. À partir de quatorze heures, les élèves peuvent recevoir la visite de leurs parents au parloir. À quinze heures quinze, la maîtresse de cours prend en charge ses élèves et leur fait effectuer différents travaux manuels jusqu'au moment du souper. Durant la soirée, le catéchisme, le chant et la callisthénie cèdent leur place à des exercices de politesse et de bienséance ainsi qu'à une longue récréation. L'horaire du samedi est relativement simple. L'avant-midi est réservé à la composition française, à la lecture et à la confession; l'après-midi, à des travaux manuels; la soirée est partagée entre une récréation et la réunion des congrégations. Enfin, le dimanche, les élèves peuvent prendre une partie de



Couventines à l'étude vers 1890 (Source: Archives des Ursulines de Stanstead)
Credit: Marie-Josée Delorme

l'avant-midi pour écrire à leurs parents et doivent ensuite entendre une instruction religieuse. L'après-midi, elles assistent aux vêpres, puis elles reçoivent leurs parents ou s'adonnent à la lecture. Durant la soirée, elles ont droit à une longue récréation et exécutent quelques exercices de callisthénie, après quoi elles se préparent pour la nuit. L'heure du coucher est fixée à vingt heures trente le jeudi, samedi et dimanche¹⁰.

Tel était le rythme de vie d'une étudiante pensionnaire à l'Académie Marie-Rose. Cet horaire ainsi présenté peut frapper par sa sévérité, voire sa rigidité. Dans les faits, il dut être adapté aux besoins des étudiantes et aux disponibilités et possibilités des enseignantes religieuses. Cela devait être le cas, entre autres, lors de ces fêtes d'origine religieuse mises à profit pour égayer la vie des élèves internes et rompre ainsi le cours monotone des jours et des semaines. Par contre, l'adoption d'un horaire où l'accent était mis sur les études et la vie spirituelle concordait parfaitement avec les objectifs fixés dans les *Plans d'études* rédigés par les diverses maîtresses générales des études.

D'autre part, il est certain que la formation de toutes les filles, fréquentant l'une des écoles de Saint-Jean-Baptiste, a été fortement influencée par l'idéologie chrétienne de leurs enseignantes. Les orientations idéologiques de la formation

des filles forment le dénominateur commun tant de l'enseignement aux filles du secteur public que du secteur privé. Ce dénominateur commun, on le retrouve sans doute non seulement à Saint-Jean-Baptiste mais aussi à l'échelle même du Québec, partout où les congrégations de femmes prennent en charge l'éducation des filles.

¹*Constitutions de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie* (Montréal: Hochelaga, (s.éd.), 1887), p. 9-10.

²P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)* (Trois-Rivières: Boréal Express, 1971), p. 219.

³Ces *Programmes d'études* sont les suivants: *Plans d'études*, (s.l.), manuscrit, 1857; *Plans d'études des Religieuses des S.S. Noms de Jésus et de Marie*, Hochelaga, manuscrit, 1881; *Programme des Études et des Méthodes d'enseignement en usage dans les Couvents des Soeurs des S.S. Noms de Jésus et de Marie*, (s.l.), manuscrit, 1894.

⁴*Règlement de pensionnat suivi par les élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*, Montréal, Hochelaga, (s.éd.), 1896, p. 39. À l'avenir: *Règlement de pensionnat . . .*

⁵*Ibid.*, p. 23-24.

⁶*Ibid.*, p. 26.

⁷*Ibid.*, p. 26.

⁸*Plan d'études des Religieuses des S.S. Noms de Jésus et de Marie*, Hochelaga, manuscrit, 1881, p. 305.

⁹*Règlement de pensionnat . . .*, loc. cit., 27.

¹⁰*Ibid.*, p. 7-8-9.

**Cet article est tiré du livre Ma soeur, à quelle école allez-vous?: Deux écoles de filles à la fin du XIXe siècle, (Montréal: Fides, 1985) dans lequel l'auteure situe, dans son contexte historique, deux écoles de filles. Bien que l'une soit privée et l'autre publique, les deux écoles se partagent les mêmes religieuses comme personnel enseignant. Le village de Saint-Jean-Baptiste est aujourd'hui le secteur montréalais connu sous le nom de plateau Mont-Royal.*

Marie-Paule Malouin détient une maîtrise en histoire de l'Université de Montréal. Son livre a d'ailleurs vu le jour à partir de sa thèse. Elle est associée au Groupe de recherche sur l'histoire de l'éducation des filles (GRHEF). Elle publiait en 1983 un article dans *Maîtresses de maison, maîtresses d'écoles* (N. Fahmy-Eid et M. Dumont, ed., Montréal, Boréal Express) dans lequel elle faisait un exposé de sa thèse. Elle participe également au projet de recherches de Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frénette portant sur les communautés religieuses hospitalières.

PEACE BOND

Do you know what it's like
to come home to a dark house
key in the latch
listening
never knowing when a fist
will fly out of the wall
to crack your head against the plaster
the kids screaming
Do you know the hostel
a hundred wailing brats and the women
prying poking
sordid curiosity
hungry for it
Do you know what it's like
sitting tense
cross-kneed, hands tight
before the worker
desperate for one more week one more cheque
buying time
to solve what can't be solved
Do you know what it is
to have it flung in your face
a cocky laugh before the blow
scorn heaped upon disgust that a stupid piece of paper

could have fooled you into believing
that bars meant anything more than
forty-eight hours and a thirst
a house full of broken bottles and a slash in your ear
blood on the carpet when the kids come home
Do you know how it is to run
for the quiet comfort of a cardboard room
rats in the macaroni
A hearty belch behind paper walls
another town another life
another school
and then this ugly tread upon the stair
Do you think
because I turned him in
because I signed it just this once
because I came Sunday-suit and the baby in tow
to tell it all
that it means an end
that I'll never fear the heavy tread
of boots
outside my door.

Barbara Hudspith
Dundas, Ontario